

**PROCÈS-VERBAL DE LA 280^e SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE
À L'ÉGLISE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS DE
RADISSON, LE MERCREDI 3 JUILLET 2019, À 19 H 1.**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

M. Daniel Bellerose, président
M. André Marcotte, conseiller (conférence téléphonique)
M. Sébastien Lebrun, conseiller
M^{me} Manon Provencher, conseillère
M^{me} Suzanne Pelletier, présidente suppléante

IL Y A QUORUM

M^{me} Katrine Dallaire, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Assistent également à la séance, M. Vincent Forget directeur du Service de la Sécurité incendie.

La séance est ouverte par le président, M. Daniel Bellerose, à 19 h 1.

2019-280-1

Mot de bienvenue — Adoption de l'ordre du jour

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN,
DÛMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ANDRÉ MARCOTTE,
IL EST RÉSOLU :**

R2019-07-54

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant avec l'ajout au varia des points 9.4, 9.5, 9.6 9.7 et le report du point 5.2

1. Mot de bienvenue – Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 juin 2019
3. Correspondance reçue
- 3.1 Correspondance envoyée
4. Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés
5. **SERVICE DU GREFFE ET LÉGISLATION**
 - 5.1 Modification de la résolution R2018-05-062 – Cession de terrains entre la Localité de Radisson et Hydro-Québec
 - 5.2 Ventes des lots 446 à 461 et 436 à Hydro-Québec – Désignation d'un signataire
6. **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 6.1 Départ d'un membre du Service de Sécurité incendie de Radisson
7. **SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE**
 - 7.1 Achat d'un compresseur d'air fixe et d'une station de remplissage
8. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**
 - 8.1 Achat d'un VTT – Lieu d'enfouissement en tranchée

9. **VARIA**
 - 9.1 Abrogation de la résolution R2019-06-046 – Désignation de Signataires pour la mise en place du Service de garderie à Radisson
 - 9.2 Offre de services pour l'assistance technique, conception d'un dépôt à neige, rédaction d'une demande de CA à l'article 22, arpentage et étude hydrogéologique
 - 9.3 Désignation de signataires pour la signature de protocoles d'ententes dans le cadre du Plan de mesures d'urgence de Radisson
 - 9.4 Véhicule électrique – Point d'information
 - 9.5 Borne électrique – Point d'information
 - 9.6 François Charette – Résolution de félicitation
 - 9.7 Les jardins du 53^e Taïga - Résolution
10. **DÉPÔT DE RAPPORT**
 - Rapport de l'eau potable – juin 2019
 - Graphique de consommation de l'eau potable – juin 2019
11. Responsable de dossiers
12. Période de questions
13. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-280-2 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue 5 juin 2019**

Le président fait lecture des affaires découlant du procès-verbal.

R2019-07-055 **SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire tenue 5 juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-280-3 **CORRESPONDANCE REÇUE**

Le président informe les personnes présentes de la correspondance reçue.

2019-280-3.1 **CORRESPONDANCE ENVOYÉE**

Demande de prêt de local pour le service de garderie à Radisson

2019-280-4 **Approbation des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires payés**

R2019-07-056 **SUR PROPOSITION DU CONSEILLER ANDRÉ MARCOTTE, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :**

D'APPROUVER la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés, pour 307 523.20 \$ au 30 juin 2019.

2019-280-5 **SERVICE DU GREFFE ET LÉGISLATION**

2019-280-5.1 **Modification de la résolution R2018-05-062 – Cession de terrains entre la Localité de Radisson et Hydro-Québec**

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec doit relocaliser cinq (5) bâtiments situés sur l'avenue Des Groseilliers;

CONSIDÉRANT QUE par la résolution R2018-05-062 la Localité de Radisson cédait à Hydro-Québec cinq (5) lots conformes;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson cède quatre (4) lots conformes à Hydro-Québec portant les numéros 90, 398, 399 et 93,

R2019-07-057

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

DE MODIFIER "QUE par la résolution R2018-05-062 la Localité de Radisson cédait à Hydro-Québec cinq (5) lots conformes" Par "QUE la Localité de Radisson cède quatre (4) lots conformes à Hydro-Québec portant les numéros 90, 398, 399 et 93".

DE DÉSIGNER la directrice générale de la Localité de Radisson, Mme Katrine Dallaire ou à son défaut, le président du Conseil local, M. Daniel Bellerose, à signer pour et au nom de la Localité de Radisson tout document relatif à la cession de terrains entre Hydro-Québec et la Localité de Radisson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-280-5.2

Vente des lots 446 à 461 et 436 à Hydro-Québec – Désignation d'un signataire

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2019-280-6

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

2019-280-6.1

Départ d'un membre du Service de Sécurité incendie de Radisson

CONSIDÉRANT QUE pour des raisons personnelles invoquées au directeur du Service de Sécurité incendie, M. David Martel quitte définitivement la brigade incendie de Radisson le 26 juin 2019.

R2019-07-059

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER ANDRÉ MARCOTTE, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la démission du pompier à temps partiel, M. David Martel, en date du 26 juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-280-7

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

2019-280-7.1

Achat d'un compresseur d'air fixe et d'une station de remplissage

CONSIDÉRANT QUE conformément à la « Politique d'achat » du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, le directeur du Service de Sécurité incendie, M. Vincent Forget, a demandé trois (3) soumissions pour l'achat d'un compresseur d'air et d'une station de remplissage;

CONSIDÉRANT QUE les compagnies L'Arsenal, Levitt-Sécurité et Acklands Grainger Inc. ont reçu la demande de soumission;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Levitt-Sécurité est dans l'impossibilité de soumissionner pour notre demande de soumission;

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue d'Acklands Grainger Inc. est de 87 398.18 \$ incluant les taxes, cependant la compagnie ne peut effectuer l'installation;

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue de L'Arsenal est de 96 579.\$ plus les taxes, l'installation et le transport sont inclus,

R2019-07-060

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

DE RETENIR la compagnie L'Arsenal pour la fourniture, la livraison et l'installation du compresseur d'air fixe et la station de remplissage de marque Scott et dont copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante;

D'AUTORISER l'assistante-trésorière, Mme Éline Tremblay, de déboursier la somme de 96 579 \$ les taxes incluses, les frais de transport inclus et les frais d'installation, pour l'achat du compresseur et d'affecter ladite dépense au fonds de roulement de la Localité de Radisson, s'échelonnant sur une période de dix (10) ans à compter de 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-280-8

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

2019-280-8.1

Achat d'un VTT – Lieu d'enfouissement en tranchée

CONSIDÉRANT QUE la Localité doit procéder à la collecte des déchets au pourtour du lieu d'enfouissement en tranchée (L.E.E.T);

CONSIDÉRANT QUE les distances entre les lieux de collecte des déchets et la tranchée sont considérables;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) soumissions ont été faites pour l'acquisition d'un VTT;

Équipement R.S. Lacroix : Vtt de marque Arctic Cat, 9 698 \$ plus les frais et les taxes applicables

AB Gagnon : VTT de marque Honda, 11 099 \$ plus les frais et les taxes applicables

R2019-07-061

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :

DE RETENIR la soumission de Équipements R.S. Lacroix pour un VTT de marque Arctic Cat au montant de 9 698 \$ plus les frais et les taxes applicables;

D'AUTORISER l'assistante-trésorière, M^{me} Éline Tremblay de payer à Équipements R.S. Lacroix la somme de 9 698 \$ plus les frais et les taxes applicables et d'affecter ladite dépense au fonds de roulement de la Localité de Radisson s'échelonnant sur une période de trois (3) ans à compter de 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-280-9

VARIA

2019-280-9.1

Abrogation de la résolution R2019-06-046 – Désignation de signataire pour la mise en place du Service de garderie à Radisson

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson doit abroger ladite résolution

R2019-07-062

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, IL EST RÉSOLU :

D'ABROGER la résolution R2019-06-046 concernant la désignation de signataires pour la mise en place du service de garderie à Radisson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-280-9.2

Offre de services pour l'assistance technique, conception d'un dépôt à neige, rédaction d'une demande de CA à l'article 22, arpentage et étude hydrogéologique

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson n'a pas les compétences techniques pour effectuer les demandes nécessaires dans ce projet;

CONSIDÉRANT QU'une offre de services a été remise à la Localité de Radisson;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services reçue de NORDA STELO est de 41 500 \$ plus les taxes applicables.

R2019-07-063

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :

DE RETENIR les services de NORDA STELO pour la réalisation du projet du dépôt à neige de la Localité de Radisson ;

D'AUTORISER l'assistante-trésorière, madame Éline Tremblay, de déboursier la somme de 41 500 \$ plus les taxes applicables et d'affecter ladite dépense au surplus accumulé de la Localité de Radisson, s'échelonnant sur une période de trois (3) ans à compter de 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-280-9.3

Désignation de signataires pour la signature de protocoles d'entente dans le cadre du Plan de mesures d'urgence de Radisson

CONSIDÉRANT QU'il y a plusieurs partenaires en cas d'urgence avec la Localité de Radisson;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Radisson veut signer des protocoles d'entente avec ses partenaires pour officialiser les ententes;

R2019-07-064

**SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER,
DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN,
IL EST RÉSOLU :**

D'AUTORISER le président du Conseil local, M. Daniel Bellerose et Mme Katrine Dallaire, directrice générale, à signer pour et au nom de la Localité de Radisson tous les protocoles d'entente dans le cadre du Plan de mesures d'urgence de Radisson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-280-9.4

Véhicule électrique – Point d'information

Le président explique pourquoi la Localité a fait l'acquisition du véhicule électrique. L'achat d'un nouveau camion était nécessaire aux travaux publics. Cette dépense était déjà prévue au budget pour 2019. En donnant le camion GMC gris de l'hôtel de ville aux travaux publics, et par l'achat du véhicule électrique, une économie de 20 000 \$ dollars a été faite.

2019-280-9.5

Borne électrique – Point d'information

Une demande a été faite dans une précédente séance du conseil, à savoir si la borne électrique qui est installée à l'hôtel de ville, serait accessible aux citoyens et aux touristes. Le président informe l'assemblée qu'il n'y a pas eu consensus du conseil local à cet effet.

2019-280-9.6

François Charrette – Résolution de félicitation

Une plaque de bravoure sera faite en l'honneur de M. Charrette.

2019-280-9.7

**Demande d'appui pour une demande d'acquisition d'un terrain
pour les jardins du 53^e Taïga**

CONSIDÉRANT QUE l'administration des Jardins du 53^e Taïga veut effectuer une demande d'acquisition de terrain au Ministère des Ressources naturelles (MRN);

CONSIDÉRANT QUE l'administration des Jardins du 53^e Taïga demande au Conseil local de Radisson d'appuyer la demande d'acquisition de terrain;

CONSIDÉRANT QUE la demande est pour le terrain situé juste à l'arrière de la patinoire,

R2019-07-065

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN,
DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Localité de Radisson appuie les Jardins du 53^e Taïga dans leur demande d'acquisition d'une partie de terrain appartenant au MRN, à l'arrière de la patinoire municipale.

2019-280-10

DÉPÔT DE RAPPORTS

- Rapport de l'eau potable de la Localité de Radisson pour le mois de juin 2019;
- Graphique de consommation de l'eau potable de la Localité de Radisson pour le mois de juin 2019.

Responsables de dossiers

- La conseillère Manon Provencher informe qu'elle a participé à la séance plénière et à la séance de travail avec les représentants de l'atelier Urbain, Vivons à Radisson.
- Le conseiller Sébastien Lebrun a participé à la visite des travaux du bassin de l'usine de suppression, à la séance plénière ainsi qu'à la séance de travail avec les représentants de l'atelier Urbain, Vivons à Radisson.
- La conseillère Suzanne Pelletier nous informe que la Fête Nationale 2019 a été un grand succès, elle a reçu beaucoup de commentaires positifs en ce sens. Rencontre avec la directrice générale, Mme Katrine Dallaire concernant le dossier du nouveau service de garderie. Elle a participé à la séance de consultation publique Vivons à Radisson. Une présentation a eu lieu avec M. Dominique Arsenault du CEN concernant une étude sur les feux de forêt sur le territoire de la Baie-James.
- Le conseiller André Marcotte a participé à la visite des travaux du bassin de l'usine de suppression, ainsi qu'à la présentation du CEN concernant une étude sur les feux de forêt sur le territoire de la Baie-James.
- Le président Daniel Bellerose a participé aux rencontres suivantes :
 - 5 juin 2019 : Séance ordinaire du Conseil local
 - 10 juin 2019 : Rencontre avec un entrepreneur pour un suivi de dossier
 - 10 juin 2019 : Séance de travail avec les représentants de l'Atelier Urbain et les membres du conseil, projet Vivons à Radisson
 - 11 juin 2019 : Rencontre avec un citoyen pour un suivi de dossier
 - 11 juin 2019 : Séance de consultation publique Vivons à Radisson
 - 20 juin 2019 : Rencontre avec un entrepreneur de Chisasibi
 - 22 juin 2019 : Rencontre avec le Député d'Ungava, M. Denis Lamothe
 - 24 juin 2019 : Rencontre avec un promoteur de Val d'Or
 - 26 juin 2019 : Séance ordinaire de l'ARBJ par visioconférence
 - 26 juin 2019 : Visite des travaux du bassin de l'usine de suppression
 - 27 juin 2019 : Rencontre téléphonique avec Mme Lynne Massicotte de la RAMHQ sur différents dossiers communs
 - 28 juin 2019 : Présentation par un représentant du CEN, d'une étude sur les feux de forêt sur le territoire de la Baie-James

2019-280-12

Période de questions

- Mme Diane Charette fait une mise au point concernant la lettre envoyée le mercredi 19 juin 2019, par le conseil d'administration des Jardins du 53^e Taïga, à M. Daniel Bellerose, président du Conseil local. Le conseil d'administration demande l'appui écrit par résolution, de la Localité de Radisson, pour faire une demande au Ministère, pour l'acquisition d'un terrain.
- Mme Diane Charette s'interroge au sujet du véhicule électrique. Quel est la différence entre les dépenses d'essence comparativement au coût d'électricité que le véhicule exige? Est-ce que les réparations du véhicule peuvent être faites ici à Radisson?

2019-280-13

Levée de la séance

R2019-07-66

**SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON
PROVENCHER, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE
SUZANNE PELLETIER,**

IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 20 h 3.

Daniel Bellerose
Président
Localité de Radisson

Élaine Tremblay
Officière municipale par intérim
pour Katrine Dallaire
Directrice générale
Localité de Radisson

Johanne Lacasse
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James